

## Commission d'Appel d'Offres - Désignation des membres - Modification

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** Par délibération du 25 mars 2001, le Conseil Municipal avait désigné cinq de ses membres pour siéger à cette commission.

Suite à la démission de M. Jean-Loup COLY, il vous est proposé de désigner, pour le remplacer, M. Patrick BONTEMPS en tant que délégué suppléant.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Communale, par vote à bulletin secret, décide à l'unanimité (41 voix pour, 11 bulletins blancs) d'adopter la proposition qui lui est soumise et désigne M. BONTEMPS en qualité de délégué suppléant.

*Récépissé préfectoral du 2 octobre 2003.*